Le Rescrit ci-dessus a été présenté à la Sacrée Congrégation préposée aux Indulgences et Saintes Reliques. En foi de quoi, etc.

Donné à Rome, à la Secrétairerie de la même Sacrée Congrégation, le 3 juin 1905.

> D. PANICI, Archevêque de Laodicee, Secrét.

Rotre=Bame du C. S. Sacrement

" Nous accordons une indulgence de 300 jours " à tous ceux qui, devant le Très Saint Sacrement "exposé, réciteront l'oraison jaculatoire sui-"vante: Notre-Dame du Très Saint Sacrement,

" priez pour nous."

Le 30 Décembre 1905.

PIE X.

Dans les communautés où l'exposition est rare, on pourra gagner l'indulgence en récitant la prière en présence du tabernacle.

Prière à Notre-Dame du T. S. Sacrement

O Vierge Marie, Notre Dame du Très Saint Sacrement, qui êtes la gloire du peuple chrétien, la joie de l'Eglise universelle et le salut du monde, priez pour nous, et réveillez dans tous les fidèles la dévotion envers la très sainte Eucharistie, afin qu'ils se rendent dignes de communier tous les jours.

300 jours d'indulgence, chaque fois.